

RSPG

Réunion du Comité Directeur du 15 avril 2024 dans notre local de la maison Dum'art.

Membres présents :

Mesdames : Florence Bompar, Claude Cottreau, Geneviève Guinnepain, Simone Borel, Catherine Varin

Messieurs : Henri Cirera, Daniel Bérard, Richard Mazzella, Jean François Monnet

Invités : Sylvie Vancayseele, Catherine Denis, Fabio Ferrara, Gérard Varin.

La séance débute à 9 h.

Ordre du jour :

1 - CR de la réunion du 15 Avril 2024 approuvé à l'unanimité.

2 – Préparation des inscriptions pour la saison 2024-2025

2.1 L'effectif s'élève à environ 370 adhérents.

2.2 Espace Structure – paramétrages

Un espace « STRUCTURE » a été créé par la FFRS. Henri doit à nouveau paramétrer toutes les activités du club. Les adhérents qui ne pratiqueront que les activités extérieures pourront s'inscrire directement sur Internet selon les directives qu'ils recevront directement par la FFRS, sous réserve de validation des paramétrages sur le site FFRS360, à partir du 1^{er} Août.

La méthode de connexion sur l'espace privé a changé. Il faut maintenant taper le numéro de licence dans identifiant puis en mot de passe le code à 8 chiffres correspondant à votre date de naissance (JJMMAAAA).

2.3 Dates d'inscriptions 2024-2025

Ceux qui veulent en plus s'inscrire aux activités intérieures devront venir à la maison Dum'Art aux dates suivantes : 28 Août, 4 septembre et 11 septembre et ne devront pas s'inscrire directement sur internet.

Il sera impératif que les responsables d'activités intérieures soient présents durant ces trois dates. Le Présent compte rendu sera adressé à tous les animateurs d'activités intérieures. Par ailleurs, la case « règlement intérieur » devra obligatoirement être cochée par l'adhérent sur la fiche d'inscription.

2.4 Les activités proposées à la RSPG

Hatha Yoga : Nathalie Gaultier ne souhaitant pas continuer pour la saison 2024/2025, Henri a reçu deux candidats en provenance de GES Sport05 à Gap. Les séances de yoga auront lieu le lundi de 10 à 12 h. Un des candidats ne pouvant pas assurer le lundi, c'est un professeur (Simon SCHRAN) qui exerce déjà dans le Champsaur qui animera cette activité. Il sera rémunéré sur la même base que l'animatrice de la GMF.

Activ'mémoire : aura lieu les mercredis de 9/10h, 10/11h et 11h/12h A noter que Martine Escallier est en formation pour rejoindre l'équipe de Catherine et Gisèle.

Gym Aquatique : A la demande de Fathi Nemri, les horaires de cette activité seront : 8h15/9h00, 9h00/9h45 et 9h45/10h30 (En attente de l'accord par le service des sports de la ville sur les créneaux horaires).

Tennis de table : Les séances auront lieu le lundi à Patac de 13h30 à 18h00, le mercredi de 14h à 17h au gymnase Centre, le jeudi de 18h à 20h au gymnase Centre

Et pour le tennis : lundi matin à PATAC horaire à préciser en fonction de la saison et de la météo

Pickleball : Vendredi matin (horaire précisé ultérieurement)

Quant aux autres activités : Pas de changement. Un nouveau guide de l'adhérent Annexe - RSPG ACTIVITES 2024-2025 sera mis sur le site prochainement.

3 – Assemblée générale élective

3.1 L'assemblée générale doit avoir lieu après les jeux olympiques 2024 d'été mais on ne peut pas dépasser le mois de mars 2025. Elle aura donc lieu le **Vendredi 15 Novembre**. C'est une année élective avec le renouvellement des membres du CoDir. 30% des effectifs de la RSPG devront être présents physiquement ou représentés. Les élections se feront à bulletin secret. Certains membres actuels se représenteront : Geneviève Guinnepain, Daniel Bérard, Jean François Monnet, Simone Borel, Henri Cirera, Richard Mazzella ainsi que des nouveaux tels que Fabio Ferrara, Catherine Denis, Sylvie Vancayseele et Gérard Varin. Le CoDir doit compter au moins 6 personnes mais un maximum de 13 personnes. Lors de la réunion suivant l'AG, il faudra désigner les responsables de commission du CoDir. Il faut lancer sur le site de la RSPG05 un appel à candidature pour le renouvellement des membres du CODIR et pour un trésorier adjoint qui prendrait la relève ultérieurement car Geneviève veut bien se représenter en tant que trésorière mais ne souhaite pas tenir la comptabilité pendant les 4 ans.

3.2 Notre affiliation à la Fédération de la retraite sportive ?

Henri a contacté la FDSMR, Fédération Départementale du Sport en Milieu Rural du 04 et du 05. Il a eu rendez-vous à Chorges le vendredi 26 avril dans un but d'obtenir des informations sur leur mode de fonctionnement, assurances, formation etc. D'après les premières informations que nous avons le montant de la licence serait de 12 € environ, augmenté d'une somme à déterminer pour les besoins de fonctionnement des clubs. Chaque club doit payer 160 € par an pour adhérer à la FNSMR. Pour les séjours : pas de problèmes pour avoir l'agrément tourisme qui n'est pas exigé si les séjours sont réservés aux adhérents et s'il n'est pas fait de publicité extérieure. Si nous quittons la FFRS, une AG extraordinaire devra impérativement se tenir à cet effet.

4 – Information sur la réunion du codir du C.O.D.E.R.S par Richard Mazzella.

Les membres du CODIR CODERS 05 se sont réunis le 31 mai dernier.

Les questions portant sur le devenir de la FFRS à court terme ont donné lieu à des débats que l'on peut qualifier de « sereins ».

Les Clubs ont pris la décision d'attendre l'exercice 2024/2025 avant de prendre une décision de rester ou de quitter la FFRS, de maintenir le CODERS ou de devenir des Clubs Isolés. Les raisons sont les suivantes :

- Comment se fera la rentrée de septembre 2024 au niveau FFRS 360 ?
- Que donneront les élections Nationales de fin novembre 2024, sachant que les Clubs affiliés à la FFRS auront droit de vote

- Quel sera le Résultat d'exploitation de la FFRS, sachant qu'aucune décision d'augmentation de la licence, pourtant inévitable, n'a été proposée lors de l'AG d'Amiens en décembre 2023 ?
- Le point d'équilibre FFRS se situe autour de la synthèse suivante
 - o 100 000 adhérents avec cotisation à 30 €
 - o Selon les calculs de l'expert-comptable, avec qui je discuterai de ses hypothèses, le point d'équilibre se situerait à 105 000 adhérents à 26 €
 - o Le résultat Fédéral de cet exercice devrait engendrer une perte de 250 000 à 400 000 €
 - o Les Charges FFRS 360 représenteront au final un montant de l'ordre de 1 500 000 €
 - o La décision d'amortir ces coûts sur 10 ans est d'autant plus surprenante que les fournisseurs des logiciels sont engagés sur 5 ans au niveau des Droits d'utilisation. Que se passerait-il si au terme de ces 5 ans, il y avait rupture de la part du fournisseur ? Il resterait en « immo en cours » au moins 750 K€ qu'il faudrait passer en charges d'exploitation
- Avec l'Expert-comptable, et même si je ne suis plus trésorier Fédéral, nous sommes assez proches dans nos raisonnements, le nombre d'adhérents devra croître de façon très significative, sachant que nous comptons 87 000 licenciés.
- L'aide apportée par le CODERS aux 5 clubs pourrait être renouvelée lors du prochain exercice 2024/2025, sur des projets à présenter de façon plus formelle que lors de cet exercice 2023/2024.

5 – La situation financière de la RSPG

Geneviève nous précise que le bilan actuel est positif de 4000 €

6 – Notre participation aux évènements prévus par la ville de GAP

6.1 La journée Prévention routière du mercredi 12 juin après midi

Monsieur Pascal Masset, est enchanté par notre participation à cette journée. Il y avait 9 cyclistes de notre club pour encadrer les jeunes écoliers choisis dans les écoles de Gap pour un circuit vélo intramuros. Comme prévu, il offre aux adhérents de notre club une remise à niveau du code de la route et des règlements à la prévention cycliste. Ces formations seront dispensées à l'automne prochain. Henri le recontactera pour fixer les dates.

6.2 La grande parade des sports le samedi 22 juin.

Catherine Denis nous présente les panneaux qu'elle a réalisés ainsi que le puzzle qui servira d'animation sur notre stand. Merci à Catherine pour ce très beau travail. La mairie nous fournira également un panneau au nom de la RSPG05.

Nous nous retrouverons à 7h45 le 22 juin au local de la Dum'Art pour rassembler tout le matériel nécessaire pour cette parade puis nous partirons au Parc de la Pépinière pour aménager le stand qui nous est dédié : Un stand avec barnum + 1 table et deux chaises. Simone apportera aussi une table et des chaises. Notre stand devra être installé à la demande de la mairie entre 8 h à 12 h. Quatre personnes se désignent pour l'installation : Catherine D, Catherine V, Jean Francois et Daniel. Deux personnes avec des gilets jaunes encadreront notre cortège qui devrait s'élever à une cinquantaine de personnes. A 21 h, il faudra démonter le stand. Quatre personnes se désignent : Fabio, Catherine D, Sylvie et Henri Cirera.

7 – Questions diverses

7.1 Henri va mettre un message sur le programme hebdomadaire pour rappeler aux adhérents la parade des sports de la ville de Gap le samedi 22 juin.

7.2 Henri nous rappelle un message reçu du comité départemental olympique et sportif CDOS des Hautes Alpes, Il était possible de s'inscrire en tant que dirigeant ou animateurs du club pour cette journée du samedi 3 aout à PARIS. Pas de réponse.

7.3 Simone propose un nouveau système d'inscriptions aux randonnées hebdomadaires. Système actuel contraignant pour les animateurs, à savoir la veille par téléphone, obligeant leur présence indispensable de 18 à 19 h. Pourquoi ne pas demander aux participants de leur faire un SMS ?

7.4 Simone nous apprend qu'elle a reçu des SMS élogieux concernant le séjour à Pralognan La Vanoise organisé par Gérard V. et Simone B.

7.5 Fabio doit finir sa formation par le M2. Martine Escallier doit suivre une formation à Activ'mémoire. Catherine D. attend toujours une date pour faire sa formation au ski de fond et Gérard V. souhaite que lui soit accordé une formation au ski de piste.

7.6 Gérard rappelle qu'il organise une randonnée avec bivouac au lac de l'Eychauda à Chambran près de Pelvoux et qu'il souhaite qu'un groupe de travail soit constitué pour l'aider dans sa tâche.

7.7 Lancer un sondage concernant les adhérents qui viendront le 2 octobre à l'AG du Coders à Chadenas (Embrun).

7.8 Forum des associations le 7 septembre au Quattro

Date prochaine réunion : lundi 26 Août à 9 heures à la maison des habitants à Gap (à confirmer)

Président

Secrétariat

Henri Cirera

Catherine Varin & Florence Bompar